

Journal de Roubaix

Quotidien de Roubaix Tourcoing et de la Région

BUREAUX
 ROUBAIX. - 69-71, Grande-Rue. Tél. 237.52, 237.53 et 237.54.
 TOURCOING. - 25, rue Carnot. Tél. 57.
 LILLE. - 2, rue Faidherbe. Tél. 539.51.
 PARIS. - 25, boulevard Poincaré. Tél. Prouvenç. 71.54.
 BOUSCROM. - 105, rue de la Station. Tél. 544.

ANCIENS DIRECTEURS :
 Jean Reboux
 Alfred Reboux
 Modeste Alfred Reboux

MALADIES de la PEAU
VICES du SANG
 SPECIALITES RENOMMEES
 Laboratoire de la PHARM. DU TRICORON ROUBAIX
 Docteur VERVAEKE
 Remède pour les yeux
 Mes spécialités

Le nouveau Cabinet devant le Parlement

La déclaration ministérielle annonce le dépôt de projets de lois sur :

L'amnistie, la semaine de 40 heures, les contrats collectifs, les congés payés, un plan de grands travaux, la nationalisation de la fabrication des armes de guerre, une réforme du statut de la Banque de France, une révision des décrets-lois, la création d'un fonds national de chômage, l'aménagement de dettes agricoles, un régime de retraites garantissant les vieux travailleurs, un système de simplification et de détaxe fiscale.

ELLE A ÉTÉ APPROUVÉE PAR 384 VOIX CONTRE 210

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL)

PARIS, 6 JUIN (Minuit).

Le gouvernement de Front populaire s'est présenté devant la Chambre. Par la déclaration ministérielle et, surtout, par le discours prononcé par le président du Conseil, en réponse aux interpellateurs, M. Léon Blum a défini la politique qu'il entend suivre et qui sera, a-t-il dit, non une politique socialiste, mais une politique de Front populaire.

Le programme du Front populaire est considéré par le chef du nouveau gouvernement comme un programme minimum. M. Léon Blum a remercié, dans son discours, les radicaux de leur collaboration; mais il a spécifié que ce qui est une fin pour eux est un commencement pour les socialistes. Ce n'est pas une raison, a-t-il ajouté, pour que radicaux et socialistes ne parcourent pas de conserve cette première étape.

Cette étape, le président du Conseil veut qu'elle soit franchie dans l'ordre et l'union. Mais l'ordre et l'union sont des bienfaits qui ne se décrètent pas; les gouvernements les obtiennent lorsqu'ils savent les mériter.

A cet égard, M. Léon Blum devait dire ce qu'il compte faire devant les premiers obstacles accumulés sous ses pas et qui naissent de l'extension des grèves.

Le gouvernement a l'occasion de réaliser cette union qu'il souhaite. Il le peut s'il met toute son autorité au service de la légalité et de la conciliation.

Cette conciliation, le président du Conseil a promis de la rechercher. Il déposera d'ailleurs, dès mardi prochain, des projets de loi destinés à donner satisfaction à l'essentiel des revendications des travailleurs?

Mais l'autorité? Sur ce point, M. Léon Blum n'a pas été aussi net qu'on l'eût désiré. La légalité, la liberté du travail sont-elles toujours la chartre de l'action gouvernementale? Ces questions, qui ont été posées au président du Conseil par M. Fernand Laurent, sont restées sans réponse.

Même incertitude quant à la doctrine financière. M. Léon Blum a déclaré qu'il prendrait le contre-pied de la politique de déflation. Enfermé dans le dilemme posé par M. Paul Reynaud avec une logique implacable, va-t-il donc procéder à la dévaluation? Non, il préfère d'autres moyens qu'il n'a d'ailleurs pas précisés.

Une politique d'autorité qui n'excluerait pas la générosité, une politique financière à l'abri de tout



M. LÉON BLUM LIT LA DÉCLARATION MINISTÉRIELLE À LA TRIBUNE DE LA CHAMBRE. Au fauteuil présidentiel: M. EDOUARD HERRIOT.

empirisme, sont indispensables à ce pays dans la crise qu'il traverse.

Le gouvernement doit dire s'il est prêt à les pratiquer.

La déclaration ministérielle

Voici le texte de la déclaration ministérielle qui a été lue à la Chambre par M. Léon Blum, président du Conseil et au Sénat par M. Daladier, ministre de la Défense nationale, vice-président du Conseil.

Le gouvernement se présente devant vous, au lendemain d'élections générales où la sentence du suffrage universel, honore juge et notre maître à tous, s'est traduite avec plus de puissance et de clarté, qu'à aucun moment de l'histoire républicaine.

Le peuple français a manifesté sa décision inébranlable de préserver contre toutes les tentatives de la violence ou de la ruse, les libertés démocratiques qui ont été son œuvre et qui demeurent son bien. Il a affirmé sa résolution de rechercher dans des voies nouvelles les remèdes de la crise qui l'accable, le soulagement de souffrances et d'angoisses que leur durée rend sans cesse plus cruelles, le retour à une vie active, saine et florissante.

Enfin, il a proclamé la volonté de paix qui l'anime tout entier.

La tâche du gouvernement qui se présente devant vous se trouve donc définie dès la première heure de son existence. Il n'a pas à chercher sa majorité ou à appeler à lui une majorité. Sa majorité est faite, sa majorité est celle que le pays a voulue. Il est l'expression de cette majorité rassemblée sous le signe du Front populaire. Il possède d'avance sa confiance et l'unique problème qui se pose pour lui sera de la mériter et de la conserver. Il n'a pas à formuler son programme. Son programme est le programme commun souscrit par tous les partis qui composent la majorité, et l'unique problème qui se pose pour lui sera de le résoudre en actes.

Les actes vont suivre

Ces actes se succéderont à une cadence rapide, car c'est de la convergence de leurs effets que le Gouvernement attend le changement moral et matériel réclamé par le pays.

Dès le début de la session parlementaire, nous déposerons sur le bureau de la Chambre un ensemble de projets de loi dont nous demanderons aux deux assemblées d'assurer le vote avant leur séparation.

revenus consommables, de fournir un peu de bien-être et de sécurité à tous ceux qui créent, par leur travail, la véritable richesse, nous aurons à gouverner le pays; nous gouvernerons en républicains.

Nous assurerons l'ordre républicain. Nous appliquerons avec une tranquille fermeté les lois de défense républicaine. Nous montrerons que nous entendons animer toutes les administrations et tous les services publics de l'esprit républicain.

Si les institutions démocratiques étaient attaquées, nous en assurerions le respect inviolable avec une vigueur proportionnée aux menaces ou aux résistances.

Le gouvernement ne se méprend ni sur la nature, ni sur la gravité des difficultés qu'il entend. Pas plus qu'il ne se les dissimule à lui-même. Il n'entend les dissimuler au pays. Avant peu de jours, il dressera publiquement un premier bilan de la situation économique et financière, tel qu'on peut l'établir au départ de la présente législature.

Il sait qu'un pays comme la France, mûri par un long usage de la liberté politique, on peut parler sans crainte le langage de la vérité, et que la franchise des gouvernements rassure — bien loin de l'altérer — la confiance nécessaire de la nation en elle-même.

(Lire la suite page 3).

Un émouvant appel du cardinal Verdier aux catholiques

Paris, 6 juin. — Le Cardinal archevêque de Paris adresse aux catholiques un appel dont voici le texte :

Dans les douloureuses circonstances que nous vivons, votre archevêque vous doit ses conseils.

Les plus graves problèmes se posent à cette heure. Il n'est pas de améliorations apportées, un état de misère, aggravé encore par la crise mondiale, pèse sur le monde ouvrier.

Des programmes multiples sont proposés par toutes les écoles et tous les partis. Puis-je rappeler que l'Eglise, par la voix du Pape Léon XIII, il y a bientôt 50 ans, et tout récemment par la voix de Pie XI, a dénoncé les vices de notre ordre social et rappelé au monde ce que la vraie justice et la sage égalité exigent pour le bien de l'ouvrier? Si cet enseignement avait été mieux

Le Circuit franco-belge lance aujourd'hui cent dix-huit routiers à la conquête de la victoire



LE POINÇONNAGE DES VÉLOS, SAMEDI APRÈS-MIDI, DANS LA COUR DU « JOURNAL DE ROUBAIX ». (Ph. du J. de R.)

Dans quelques heures, le treizième Circuit franco-belge va lancer sur les routes de Flandre les meilleurs routiers régionaux. Treize ans déjà! Treize ans durant lesquels le succès de notre populaire épreuve ne s'est pas démenti une seule fois.

Jamais, en effet, le Circuit franco-belge ne fut disputé, comme on dit, au ralenti. Chaque fois, les routiers français et belges sont partis à la bagarre dès le départ et, sur les 160 kilomètres du parcours, ils nous ont toujours donné le spectacle d'une lutte ardente, sincère, où le sport avait la plus large part.

C'est qu'en effet messieurs les « as » savent bien qu'il ne leur est pas permis de muser en chemin; ils ont comme adversaires toute une pléiade de jeunes coureurs n'ayant qu'un désir, s'imposer, et qui seraient trop heureux de profiter de l'occasion pour s'échapper et... n'être plus revus qu'à l'arrivée. Les champions cotés se méfient et n'hésitent pas à batailler dès les premiers kilomètres... pour ne plus cesser ensuite!

Et puis, n'oublions pas que le « Circuit franco-belge » a le privilège de se dérouler dans une région éminemment sportive; partout, la foule se presse au passage des routiers, en France comme en Belgique, et ses encouragements incessants, ses bravos, contribuent pour une large part, à entretenir l'ardeur combattive des coureurs.

Grâce aux efforts de notre Commission sportive, dont les membres n'ont pas ménagé leur peine, nous pouvons être assuré que la course va se dérouler dans les meilleures conditions de régularité.

Nous avons félicité hier les champions des principaux engagés. Nous avons même reçu quelques timides propositions. Est-il bien nécessaire de chercher,

LE MOUVEMENT DE GRÈVE CONTINUE EN S'AMPLIFIANT

Le travail cessera lundi dans les mines du Nord et du Pas-de-Calais

A Roubaix, une soixantaine d'usines sont touchées Elles comptent environ 15.000 ouvriers

Un émouvant appel du cardinal Verdier aux catholiques

Paris, 6 juin. — Le Cardinal archevêque de Paris adresse aux catholiques un appel dont voici le texte :

Dans les douloureuses circonstances que nous vivons, votre archevêque vous doit ses conseils.

Les plus graves problèmes se posent à cette heure. Il n'est pas de améliorations apportées, un état de misère, aggravé encore par la crise mondiale, pèse sur le monde ouvrier.

Des programmes multiples sont proposés par toutes les écoles et tous les partis. Puis-je rappeler que l'Eglise, par la voix du Pape Léon XIII, il y a bientôt 50 ans, et tout récemment par la voix de Pie XI, a dénoncé les vices de notre ordre social et rappelé au monde ce que la vraie justice et la sage égalité exigent pour le bien de l'ouvrier? Si cet enseignement avait été mieux



Au cours de la nuit de vendredi à samedi, les marins ont déplacé une grande quantité de péniches et ont ainsi obstrué le canal de File Jeanty. (Ph. Lemaire.)

compris, bien des maux dont nous souffrons eussent été évités.

Devant les déficiences de notre ordre social, nous devons tout d'abord nous frapper la poitrine. Et à tous, en face des désordres qui se multiplient, je rappelle la parole du Christ: « Que celui qui est sans péché, jette la première pierre. »

Mais, cet aveu fait, mettons-nous tous à l'œuvre, car à la conscience de tous s'impose, en ce moment, un grave devoir. Le devoir pour tous, patrons et ouvriers, citoyens et ruraux, moralistes, pasteurs et fidèles, est d'aider résolument à la solution du problème économique qui nous angoisse.

La souffrance universelle le met au premier rang et lui donne un caractère sacré. Il est bien vrai que ce problème a des aspects techniques et des ramifications politiques et autres qui échappent à la compétence du plus grand nombre. Mais tous, nous devant au-dessus des solutions partiales, nous avons le devoir de créer une atmosphère de paix et de fraternité, dans laquelle les hommes compétents pourront étudier, avec un courage serein, ce problème si épineux; le devoir de sacrifier nos rancœurs, nos préférences politiques ou sociales et, dans une certaine mesure nos intérêts eux-mêmes, à cette paix sociale; le devoir de dire loyalement ce que notre conscience nous dicte comme la meilleure solution du problème et de laisser ensuite à nos institutions normales, le soin de prendre les mesures effectives et justes.

En dehors de cette voie, c'est l'erreur, c'est le danger, c'est l'abîme.

Les dangers extérieurs qui nous menacent, l'horizon des luttes fratricides qui sont au bout de cette voie d'individualisme outrancier, la dilapidation de ces richesses incomparables et de tout ordre, que possède notre pays et dont, de l'aveu de tous, les autres nations ne peuvent se passer pour assurer la paix et leur prospérité, enfin, la mission éternelle de la France qui est d'être la messagère du progrès véritable, tout demande un chrétien sincère, au Français digne de ce nom, à l'homme qui aime vraiment son frère, de ramener parmi nous la paix, la concorde, la véritable fraternité et de s'appliquer, sans retard et courageusement, à la constitution de cet ordre nouveau que tous appellent

M. Salengro estime qu'une détente s'est produite

Paris, 6 juin. — A l'issue de la séance de la Chambre, M. Salengro, ministre de l'Intérieur, a fait à la presse la déclaration suivante au sujet du mouvement gréviste :

« L'impression de détente se confirme. Certes, le nombre des grévistes n'est encore accru, plus particulièrement dans le Nord; mais on note, dès maintenant, un certain nombre de reprises au terme de tractations entre patrons et ouvriers. Les menaces de conflits irritants dans la Région parisienne sont, d'autre part, écartées. »

« Je ne crois pas exagérer en affirmant qu'on peut envisager les jours qui vont venir avec plus de confiance. Mais devrions-nous nous commander de mettre l'opinion en garde contre les fausses nouvelles. Chaque fois qu'elles seront portées à sa connaissance, le Gouvernement ne manquera pas de prendre les sanctions qui s'imposent, puis de rétablir la vérité. »

« La Chambre, en approuvant la déclaration du président du Conseil et en donnant à une grosse majorité son approbation à l'ordre du jour de confiance a entendu voter en quelque sorte par anticipation, les projets de loi qui permettront d'envisager la solution du mouvement de grève. »

« Elle lui donne ainsi les moyens de procéder au rapprochement indispensable entre les organisations centrales, patronales et ouvrières. »

La grève doit cesser dès que le gouvernement aura déposé ses projets dit le leader socialiste Séverac dans « Le Populaire »

Nous lisons dans le « Populaire » : On n'a pas à s'embarrasser ici de la question de savoir si, sur tel ou tel point, le mouvement de grève actuel peut être



De gauche à droite: MM. MOUTET, ministre des Colonies et SALENGRO, ministre de l'Intérieur, dans la cour du palais présidentiel. (Ph. Rol.)



MM. LEBAS, ministre du Travail; VIOLETTE, ministre d'Etat; BLUM, président du Conseil, quittant l'Élysée. (Mond. Photo-Pressa.)



AUX ÉTABLISSEMENTS PENNEL ET FLIPO A ROUBAIX, M. LOUIS BLAIN, secrétaire des SYNDICATS LIBRES, ANNONCE AUX OUVRIERS LA PRISE EN CONSIDÉRATION DE LEURS REVENDICATIONS PAR LA MÉRIDIENNE. (Ph. du J. de R.)